



Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Combins

17.02.24 – 17h30 Salle de conférence hôtel W, Verbier

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport de la Présidente
4. Présentation des comptes 2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité
7. Renouvellement du comité
8. Divers

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences

La Présidente souhaite la bienvenue à cette 22^{ème} assemblée générale et ouvre la séance à 17h40. Elle se montre ravie de pouvoir accueillir autant de monde. 114 personnes sont présentes. C'est un record absolu.

Elle souhaite également la bienvenue aux époux/ses et amis/es des guides qui ont accepté l'invitation. Elle explique que cette année, le comité a choisi d'essayer cette nouvelle formule qui remplace le traditionnel repas des conjoints/es des guides.

La feuille des présences est distribuée pour signature.

- 114 membres sont présents
- 30 membres sont excusés

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le PV est approuvé à l'unanimité.

La Présidente propose la modification suivante : le renouvellement des mandats au sein du comité de Madame Louise Del Balzo et de Monsieur Antoine Darbellay n'a pas été inscrit. Cette proposition est acceptée et rajoutée au PV de l'AG 2023.

3. Rapport de la Présidente

Elle annonce joyeusement qu'il n'y a pas eu de sinistre en 2023.

Elle informe que le sujet de l'assurance perte de gain a longuement occupé le comité qui n'a pas (encore) trouvé de solution satisfaisante pour les guides malades ou accidentés.

Elle rappelle qu'en Suisse, l'AI intervient seulement après un délai de carence de 720 jours, soit 2 ans. Si un guide souscrit une assurance individuelle pour couvrir ces 2 ans, celle-ci lui coûtera au minimum 3000 CHF l'an, avec un délai de carence de 30 voire 60 jours. De nombreux guides ont souscrit une telle assurance mais comme les incapacités durent souvent moins que 60 jours, ils ne reçoivent rien. Cela est très dommageable car la saison est courte et le manque à gagner peut impacter de manière importante les revenus annuels.

Une solution est recherchée pour pallier ce manque. A ce jour, malgré l'aide apportée par notre courtier, elle communique qu'aucun assureur n'a été d'accord d'entrer en matière. Malgré tout, les réflexions et les efforts vont se poursuivre dans ce sens.

Elle parle ensuite de la réorganisation du bureau des guides. L'information a été communiquée dans la dernière newsletter. Valérie Pellissier a été engagée comme Directrice depuis le 1^{er} novembre dernier. Elle lui souhaite une nouvelle fois, au nom des membres du Club, la bienvenue.

Elle poursuit sur le sujet de la visibilité du Club et de l'acquisition de nouveaux membres.

L'année dernière, les journées First come First serve à prix réduit pour les membres juniors et enfants ont été reconduites. Il en a été de même pour les journées gratuites pour les membres et les journées de formation sécurité. Elles ont eu un succès mitigé. Elle encourage les membres à les essayer et à les promouvoir auprès des jeunes.

Elle communique aussi que les gilets Mammüt brodés avec le logo du Club ont connu un vif succès puisque 30 pièces ont été vendues. Elle informe que les personnes qui ne les ont pas retirés pourront les trouver à l'entrée de la salle, avec quelques produits dérivés, flyers et bulletins d'inscriptions pour toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre le Club.

Elle explique que les journées de guide offertes au Cycle d'orientation du Châble ont été reconduites. Ces dernières ont été mises sur pied pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la montagne, en contrepartie d'une communication mettant en avant le Club.

Le Club soutien également le programme Prévention Accidents Avalanches Valais et la WebApp (Quiz) de formation <https://www.avalanche-check.ch/>.

Le Club a soutenu la fête cantonale des guides qui s'est déroulée le 18 juin dernier. Notre logo a été imprimé sur toutes les publications. De plus, 24 membres et invités ont participé à cette belle cérémonie et au repas qui a suivi. La Présidente remercie et félicite le comité d'organisation et tout spécialement Maxime Derivaz.

Elle a participé au mois de novembre à une réunion organisée par la Fondation Salomon qui soutient les professionnels de la montagne, y compris les athlètes. Ils sont, pour l'instant, actifs en France mais souhaitent élargir leur champ d'action en Italie et en Suisse. Lors de cette rencontre, des représentants de la Compagnie des guides de Chamonix, des guides de Courmayeur et des Amis des guides de Courmayeur étaient également présents. Il est intéressant d'apprendre ce qui se fait ailleurs et utile de savoir que cette Fondation pourrait peut-être intervenir en complément aux prestations du Club des Combins.

Fin novembre, la Présidente a aussi assisté, en compagnie de Valérie Pellissier, à une soirée de bienfaisance organisée par la Non-Violence Project Foundation et la fondation Project Playground. Cet événement a été lancé à l'initiative de résidents de Verbier. Le public cible était, d'une part, des Suédois vivant en Suisse romande et, d'autre part, des Britanniques. Deux groupes qui sont peu représentés parmi les membres du Club. A cette occasion, le Club a offert, avec Les Guides de Verbier, un lot pour la vente aux enchères. La Présidente a également eu l'occasion de présenter les deux organisations ce soir-là.

En janvier, l'une de nos membres a généreusement invité notre Présidente à présenter le Club à un groupe de skieurs britanniques très bien implanté dans la station de Verbier (150 membres). Les discussions se sont montrées enrichissantes. Il y a eu beaucoup de soutien moral et des propositions d'organisation et de marketing ont été évoquées. Le comité en discutera lors d'une prochaine rencontre.

La Présidente évoque ensuite le membership et relate que nous comptons à ce jour 266 membres. En 2023, il y a eu 5 démissions et 4 adhésions (1 guide et 3 membres sympathisants). Et depuis le 1^{er} janvier, 8 nouveaux membres ont été accueillis, ce qui est très réjouissant. Elle les remercie et leur souhaite la bienvenue.

L'année 2023 a été marquée par le décès tragique de la co-fondatrice du Club, première Présidente et Présidente d'honneur, Myriam Ullens. La Présidente passe la parole à François Perraudin qui lui rend un vibrant hommage. Sous les applaudissements de l'assemblée, François est chaleureusement remercié.

Au cours de l'année 2023, le comité s'est réuni 3 fois soit en mars, septembre et décembre. La Présidente en profite pour remercier très sincèrement les membres du comité et la cheville ouvrière, Jérôme, ainsi que Rachael Owen et nouvellement Valérie Pellissier pour leur dévouement, leur disponibilité et leur soutien.

Elle remercie aussi vivement la société Bruellan et le Restaurant de la Marlenaz qui offrent une nouvelle fois l'apéritif de la soirée.

Elle remercie l'assemblée pour son attention et passe la parole à Jérôme Rausis pour la présentation des comptes.

4. Présentation des comptes 2022

Jérôme présente les comptes 2023 qui ont été envoyés aux membres avec la convocation. Il relève que les cotisations en légère baisse passent de 178'700.- à 173'400.- francs. Par contre, les charges restent stables avec un total de 176'600.- dont 145'700.- versés à la fondation de prévoyance. Finalement l'exercice boucle avec un léger bénéfice de 871.36.

Au niveau du bilan, la situation du Club reste enviable avec un fonds de réserve de 640'000.- francs en augmentation de 24'000.- sur l'exercice 2023.

Une question est posée sur la stratégie de placement du Club et la suggestion est faite de faire des placements à terme qui donneraient plus de rendement au Club. La présidente va examiner cette option avec notre responsable des placements, tout en précisant que la règle est de garder un esprit conservateur pour les placements.

5. Rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été audités par la société Fidag qui recommande leur approbation.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les membres approuvent les comptes avec deux abstentions et donnent décharge à l'unanimité.

7. Renouvellement du comité

Cette année, Antoine Darbellay a souhaité se retirer du comité pour se consacrer à son travail, à sa famille et à son engagement en tant que Président de l'Association bas-valaisanne des guides de montagne. La Présidente le remercie pour sa collaboration et son engagement et lui remet un petit cadeau pour lui témoigner sa gratitude.

Elle propose d'élire Madame Pontine Paus pour le remplacer au sein du comité pour les deux ans qui restent de son mandat. Pontine est d'origine norvégienne et entrepreneuse dans le domaine des

cosmétiques 100 % naturels. Elle a vécu durant plusieurs années à Londres avant de déménager à Verbier, il y a 6 ans, par amour de la nature.

Pontine est élue à l'unanimité sous les applaudissements des membres.

Trois membres du comité voient leur mandat de 3 ans arriver à échéance et la proposition de les réélire est faite. Il s'agit de Messieurs Jean-François Beth, Jacques Emsens et Joseph Morelli. Ils sont renouvelés par acclamation.

Le poste de Vice-président est également à repourvoir consécutivement au retrait d'Antoine Darbellay. La candidature de Joseph Morelli est acceptée à l'unanimité par acclamation des membres.

8. Divers

Monsieur Alain Nicod prend la parole pour partager une annonce intéressante. Cet été, le week-end avant le festival de musique classique, soit le 12, 13 et 14 juillet aura lieu un festival de musique de film. Le site web n'est pas encore prêt mais cela ne saurait tarder. L'initiative vient du chef d'orchestre, altiste et compositeur Mathieu Herzog. Il explique que cela va être un beau moment de musique. Les tickets sont en vente sur Ticketcorner. La Présidente remercie Alain pour son intervention.

La Présidente remercie les personnes présentes et clôt la séance à 18h07.

La Présidente accueille Ludovic Ravel et le présente. Docteur en géomorphologie et chargé de Recherche au CNRS, il animera durant 1h une conférence passionnante sur la haute montagne et l'alpinisme à l'épreuve du climat. Sa présentation est jointe au présent PV.

Pour le procès-verbal, Valérie Pellissier, le 1^{er} mars 2024